

Synthèse des résultats de l'enquête « Séchage des bois résineux en Rhône-Alpes »

1. INTRODUCTION

Dans la filière construction, les bois utilisés en structure (ossature et charpente notamment) doivent être mis en œuvre secs. La grosse majorité des bois résineux sciés dans notre région est livrée non séchée. Or, les échéances proches qui vont intéresser la construction avec l'Eurocode, le marquage CE des bois de structure, vont imposer aux scieries concernées de sécher leurs bois avant leur mise en marché.

Fibra a souhaité connaître la situation du séchage dans la région Rhône-Alpes, afin de recenser les capacités de séchage ainsi que les besoins en bois secs. Le but est ensuite d'initier une action pour inciter les entrepreneurs à s'équiper et/ou à optimiser les outils existants.

N.B. : La production de sciages de Rhône-Alpes est majoritairement « résineuse » et c'est dans le domaine de la construction, qui utilise ces bois, que les besoins en sciages secs sont urgents. Notre priorité se porte donc sur ces bois.

Après un rappel sur les données actuelles de production de sciages, nous vous présentons la synthèse des résultats de cette enquête :

- les résultats de l'état des lieux
- les besoins régionaux en bois secs résineux

1.1 MARCHÉ DU SCIAGE DE FEUILLUS ET RESINEUX EN FRANCE EN 2005

- Production de sciages (m³) (DRAF-SERFOB EAB 2005) (hors bois tropicaux, merrains, bois sous rail)

	Sciages Feuillus	Dont séchés artificiellement	Sciages résineux	Dont séchés artificiellement	Total	Dont séchés artificiellement
FRANCE	1 818 000	238 000 (13%)	7 756 000	429 000 (5.5%)	9 574 000	717 000 (7.5%)
Rhône-Alpes	58 000	1 700 (3%)	1 154 000	6 300 (0.5%)	1 213 000	8 000 (0.7%)

La production de Rhône-Alpes représente 12,5% de la production nationale (15% en résineux).

Pour les résineux majoritairement utilisés en construction (sapin, épicéa, douglas, mélèze), les volumes de qualité menuiserie-charpente (choix 0, 1, 2) s'élèvent à 707 000 m³ en Rhône-Alpes (3 374 000 en France).

N.B. : l'enquête annuelle de branche a commencé à recueillir en 2005, le volume séché. Mais à priori, les volumes sont sous-estimés par les professionnels. Le FCBA estime à 29% le volume de feuillus séchés et à 24% en résineux.

- Répartition par département

Département	Nombre de scieries	Volume feuillus (m ³)	Volume résineux (m ³)	Volume total (m ³)	dont séchés artificiellement	Volume résineux charpente (m ³)
01 - Ain	45	39 700	331 000	371 000	2 900	171 000
07 - Ardèche	34	600	81 000	82 000	0	34 000
26 - Drôme	16	200	28 000	28 000	0	26 000
38 - Isère	60	9 700	151 000	161 000	600	82 000
42 - Loire	62	4 500	170 000	175 000	1 600	77 000
69 - Rhône	27	2 800	95 000	98 000	100	77 000
73 - Savoie	48	500	115 000	116 000	1 100	96 000
74 - Haute-Savoie	54	0	182 000	182 000	1 700	144 000
TOTAL	346	58 000	1 154 000	1 213 000	8 000	707 000

- Commerce extérieur et consommation intérieure en France (unité m³) (source Agreste + EAB)

	Exportations	Importations	Solde	Production (rappel)	Consommation intérieure*
Feuillus	461 000	177 000	284 000	1 818 000	1 534 000
Résineux	967 000	3 364 000	- 2 397 000	7 756 000	10 153 000

*production + importations - exportations

Les importations de résineux proviennent principalement de Scandinavie et de l'Allemagne.

2. L'ENQUÊTE

2.1 RESULTATS ETAT DES LIEUX

2.1.1 SCIEURS

Méthodologie : enquête par téléphone, à l'appui d'un questionnaire

161 réponses au questionnaire soit un taux de réponse de 44% (plusieurs scieurs ont refusé de répondre par manque de disponibilité et/ou de volonté, d'autres sont restés injoignables).

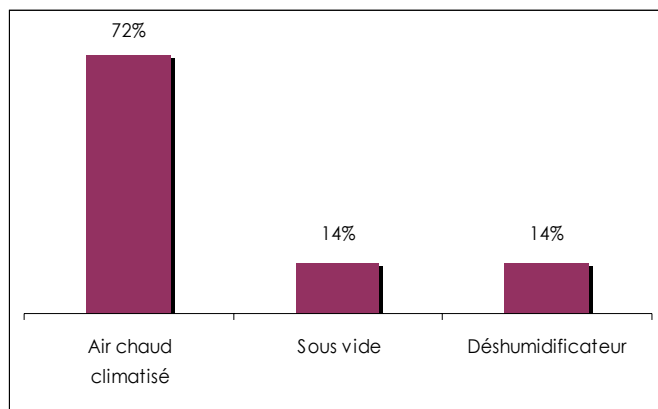
Ce taux de réponse est important mais insuffisant. En conséquence, les résultats obtenus sur la capacité actuelle en séchoir au niveau des scieurs ne sont pas exhaustifs.

- Volume de séchoir installé

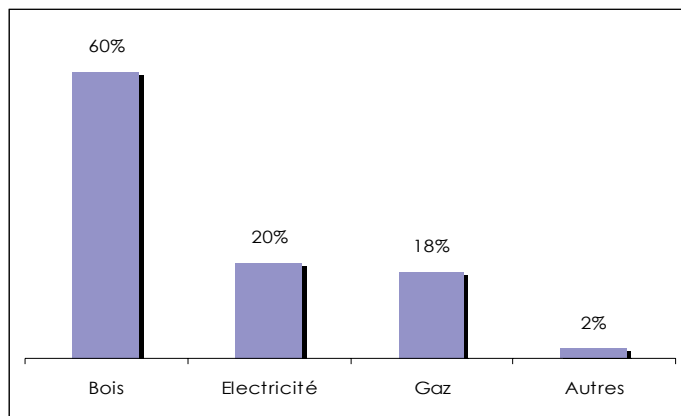
Département	Capacité de séchage installé chez les scieurs (m ³)	Nombre de scieries équipées	Nombre de cellules recensées	Volume de bois secs produits en 2004 par les scieurs (m ³)	Volume annuel potentiel de sciages séchés (m ³)	Capacité disponible de séchage annuelle (m ³)
01-Ain	940	5	11	12 513	12 230	-283
26-Ardèche	85	4	4	75	1 100	1025
27-Drome	8	1	1	70	100	30
38-Isère	720	8	12	4720	9350	4630
42-Loire	40	1	1	400	520	120
69-Rhône	240	3	4	400	3100	2700
73-Savoie	54	4	6	420	700	280
74-Haute-Savoie	335	6	8	2885	4300	1415
TOTAUX	2422	32	47	21 483 m³	31 400 m³	9917 m³

- moins de 20% des scieurs déclarent posséder un séchoir et sécher leurs bois.
- Le volume de sciages secs produit en 2004 sur Rhône-Alpes s'établit à environ 21 500 m³, soit 2 % du volume de sciages produits
- Le taux d'occupation moyen pondéré du parc de séchage se situe à 68% : 48 % des séchoirs sont utilisés à plus de 80% ; 24% sont utilisés à moins de 40%
- La capacité annuelle totale de séchage s'élève donc à 31 400 m³, soit un potentiel de production disponible d'environ 10 000 m³.
- Les essences les plus séchées sont des résineux (67% en volume) : épicéa, sapin, douglas et pin ; en feuillus, le chêne et le noyer

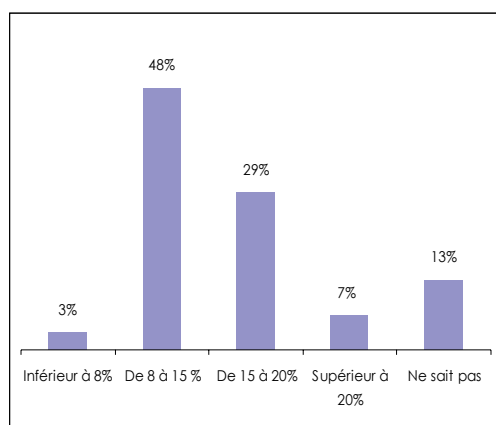
- Procédés de séchage



- Source d'énergie des séchoirs



- Taux d'humidité recherchés



- Perspectives d'équipement en séchoirs (161 répondants) :

14% des scieurs se sont lancés dans l'investissement d'un équipement, 11% nourrissent un projet d'équipement

- Freins

Pourquoi ne séchez-vous pas?		
Pas de demande ni de besoin identifié	67	35 %
Coût d'investissement du séchoir	35	18 %
Coût et prix de vente du séchage	30	16%
Manque de place	16	8 %
Sous-traitance	13	7 %
Pratique régionale de ne pas sécher	9	4 %
Autres raisons	24	12 %
TOTAL	194	

Les autres raisons sont : la difficulté de sécher les grosses sections, débit sur liste ; les délais courts de livraison imposés qui ne permettent pas de sécher ; la nécessité d'être formé

Lorsqu'ils expriment leur avis sur le séchage, les scieurs sont partagés par moitié en deux camps

- les négatifs : hormis les freins cités au-dessus et notamment le coût, ils préfèrent travailler le bois vert ou séché naturellement. Certains estiment que le séchage artificiel dégrade le bois.

- les positifs : le séchage est une nécessité technique et réglementaire. Cela permet de gagner des clients car il y a de plus en plus de demandes. C'est l'avenir et certains se tiennent prêts à investir, voire à se regrouper.

2.1.2 PRESTATAIRES DE SECHAGE

- Volume de séchoir installé

Département	Nombre de cellules recensées	Capacité de séchage installé chez les prestataires (m ³)	Volume de sciages secs en 2004 (m ³)	Volume annuel potentiel de sciages séchés (m ³)	Capacité disponible de séchage annuelle (m ³)
26-Drôme	7	560	100	7 300	7 200
69-Rhône	4	170	3 000	4 000	1 000
73-Savoie	2	80	1 000	1 300	300
TOTAL	13	810 m³	4100 m³	12 600 m³	8 500 m³

- Le volume de bois sec produit en 2004 par les prestataires sur Rhône-Alpes s'établit à environ 4 100 m³ (2500 en résineux), soit 0,3 % du volume de sciage produit
- Le taux d'occupation des séchoirs est globalement faible : 33%

2.1.3 SYNTHÈSE

En rajoutant les informations recueillies auprès des négociants les plus importants, on peut établir le **tableau global des capacités en séchage recensées**.

L'étude n'a pas pu obtenir de résultat exhaustif. En tenant compte des informations recueillies par la suite sur les autres entreprises possédant des séchoirs et n'ayant pas répondu dans un premier temps, nous avons réalisé une estimation des capacités totales supposées en Rhône-Alpes. Ces chiffres sont rajoutés entre parenthèse et en italique.

Département	Scieries	Prestataires	Négociants	Total
01-Ain	940			940
07-Ardèche	85			85
26-Drome	8	560		568
38-Isère	720	170		890
42-Loire	40			40
69-Rhône	240		509	749
73-Savoie	54	80	800	934
74-Haute-Savoie	335		85	420
Total	2422 m³ <i>(3200)</i>	810 m³	1394 m³	4626 m³ <i>(5404)</i>
Production actuelle	21 500 m³ <i>(30 000)</i>	4000 m³	20 500 m³	46 000 m³ <i>(54 500)</i>
Capacité annuelle totale de séchage	31 400 m³ <i>(42 000)</i>	12 600 m³	22 000 m³	66 000 m³ <i>(76 600)</i>

La capacité disponible annuelle recensée est donc de **20 000 m³** (22 000 sur la base des estimations du total). La part des bois résineux dans les bois séchés atteint 20 500 m³ dans notre recensement.

2.2 RESULTATS BESOINS EN BOIS SECS

2.2.1 CHARPENTIERS ET CONSTRUCTEURS

2.2.1.1 Enquête qualitative préliminaire par téléphone (27 réponses sur 274 charpentiers en Rhône-Alpes)

- Approvisionnement en résineux :

La charpente traditionnelle : Le bois mis en œuvre par les charpentiers est en majorité d'origine France, et plus particulièrement d'origine locale, pour 60% des entreprises répondantes. Cependant, la part d'importations grandit du fait de sa facilité d'accès et d'insatisfactions par rapport aux sciages français (prix, qualité...)

La charpente industrielle et lamellée collée : Les fabricants nous ont confié s'approvisionner essentiellement en bois européens non français pour des raisons imputables au séchage et à la qualité des bois.

Les importations proviennent essentiellement de Scandinavie et d'Europe centrale (Allemagne, Autriche). Même des petites structures (achat annuel < 300m³) achètent du bois importé auprès de négociants principalement. Plus la consommation de bois de l'entreprise s'accroît, plus les importations de bois sont massives et les sources d'approvisionnement en liaison directe avec les producteurs : les scieries. Les canaux de distribution se réduisent.

- Exigences en séchage artificiel

Bien que la pratique de ne pas sécher les sciages résineux soit encore assez répandue (et ce, malgré les exigences des DTU 31-1 de juin 1983 "Charpentes et escaliers en bois" et DTU 31-2 de novembre 1989 "Construction de maisons et bâtiment à ossature en bois"), **les charpentiers interrogés sont demandeurs de cette prestation pour des raisons évidentes de réduction des litiges mais aussi de facilité de mise en œuvre**. Ils avouent éprouver des difficultés à obtenir cette prestation du fait de l'absence d'offre de la part des scieurs. Certains séchent eux-mêmes ou font appel à un prestataire.

- Perspectives d'équipement en installations de séchage des charpentiers

Les charpentiers répondent massivement (75 % des interrogés) que ces installations ne sont pas de leur ressort et imputent cette prestation aux fournisseurs de bois, en l'occurrence les scieries. Ils sont conscients que le séchage est nécessaire et qu'il est de plus en plus requis par les clients.

2.2.1.2 Enquête quantitative sur les besoins en bois secs : 12 charpentiers + 7 constructeurs régionaux de toutes tailles, interviewés par téléphone ou lors d'une visite.

- Achat bois secs :

Près **de 80% d'entre eux achètent du bois sec, le taux d'humidité requis est majoritairement compris entre 15 et 20%** (essences achetées : Epicéa/Sapin, Douglas, Pins, Mélèze...). Des applications requérant un taux d'humidité inférieur sont plutôt réservées à des usages de collage pour l'obtention de poutres lamellées collées, pour la construction bois ou pour la menuiserie.

- Besoins en bois résineux secs

Compte tenu que certains sèchent eux-mêmes ou font sécher leurs bois, ou continuent à mettre en œuvre du bois vert, le besoin d'achats de bois secs n'atteint pas 100% de leur volume d'achat total. Par extrapolation des réponses des entreprises interrogées sur les volumes mis en œuvre et les achats de bois, des volumes de consommation et de besoin en bois sec ont été estimés pour toute le secteur charpentiers/constructeurs de Rhône-Alpes :

	Bois mis en œuvre	Besoin bois secs	Pourcentage de bois sec / total
Constructeurs Bois	6 600 m ³	6 000 m ³	91%
Charpentiers	424 700 m ³	238 000 m ³	56%
Total consommation	431 300 m³	244 000 m³	57%

Le besoin estimé en bois secs des charpentiers/constructeurs régionaux représente 20% des volumes de sciages résineux produits par la région

- Observations des entreprises par rapport au séchage en Rhône-Alpes :

Les constructeurs/charpentiers regrettent de ne pas trouver du bois sec français, le manque de régularité dans les livraisons, de compétitivité et d'innovation des scieurs et préfèrent donc les fournisseurs scandinaves qui sont en avance.

Le problème réside donc plus dans l'aptitude des scieurs à fournir le service demandé et à répondre à l'ensemble des exigences des clients que dans la qualité intrinsèque des bois, qui n'est qu'un critère parmi d'autres.

2.2.2. NEGOCIANTS

2.2.2.1 Enquête qualitative par téléphone auprès de 15 enseignes

- **Provenance des bois du négoce**

- 35% citent la France
- 33% l'Europe du Nord
- 13 % l'Europe centrale et de l'Est
- 19% du bois importé vient des Amériques, majoritairement du Nord, de l'Asie, puis de l'Afrique avec des essences de bois durs.

- différence qualitative entre les bois provenant de France et de l'étranger ? (notamment séchage)

- La moitié ne sait pas
- 15% n'expriment pas ou peu de différence
- Une minorité 5% estime les bois de qualité équivalente
- Moins de 30% trouvent une différence notable

La notion de différence est notablement exprimée par des négociants de taille importante ayant des approvisionnements internationaux fréquents.

Les 2/3 des négociants, sans avis ou ne percevant pas de différence qualitative des bois, se situent parmi la population des négociants régionaux ou nationaux sans courant d'affaires significatif à l'importation.

2.2.2.2 Enquête quantitative : 6 interviews (visites et téléphone)

- Besoins en bois secs résineux

De même que pour les charpentiers/constructeurs, par extrapolation, le volume de consommation de bois résineux s'élève à **1 000 000 de m³** par les négociants de Rhône-Alpes et le volume de bois sec revendu à **470 000 m³**.

3. CONCLUSIONS

Il ressort de l'enquête que le besoin de bois secs résineux de la région Rhône-Alpes se situe à environ **700 000 m³** annuels. Nous pouvons préciser qu'il s'agit de besoins extrapolés et qu'a priori le marché des bois secs résineux en Rhône-Alpes n'atteint pas ce niveau. Ces bois secs sont issus actuellement en grande partie des importations et en faible partie du séchage artificiel, voire naturel.

Les freins culturels, techniques et économiques des scieries face aux exigences du marché, la faiblesse de la fonction commerciale et la connaissance insuffisante du secteur de la distribution sont les explications principales à la distorsion entre l'offre et la demande de bois secs. Même des entreprises équipées ne sont pas convaincues du bien-fondé du séchage artificiel, manquent de maîtrise technique ou vendent mal cette prestation.

Cette étude est un élément supplémentaire de preuve que **le séchage est un service obligatoire** à apporter à leurs clients. Il est plus que temps que les entreprises investissent sous peine de disparaître.

Pour se fixer un objectif d'équipement en séchoir à atteindre en Rhône-Alpes :

Nous pouvons postuler que le taux de bois secs pour tous les bois résineux consommés en France à l'horizon 2010 sera de 50% (une projection du SCEES-CEEB l'estimait à 70 %). Or, les importations sont sèches pour 65 % de leur volume (chiffres FNB). En considérant qu'elles soient au même niveau, cela équivaut à sécher environ 37% de la production française, soit en Rhône-Alpes **430 000 m³**.

En considérant les 20 000 m³ séchés actuellement et les 20 000 potentiels, il reste environ **390 000 m³** à sécher, ce qui correspond à une capacité de séchoir à installer de **7000 à 14 000 m³** d'ici 2010 (en considérant de 5 à 10j la durée du cycle).

Compte-tenu des investissements à réaliser et des moyens à mettre en œuvre, un objectif ambitieux sera déjà de doubler la capacité actuelle, en installant **5 000 m³** de capacité.

FIBRA, son réseau et ses partenaires vont entamer en conséquence une campagne d'actions de :

- sensibilisation au séchage comprenant la présentation des accompagnements techniques et financiers,
- suivi, conseil et soutien des démarches collectives ou individuelles.